

## ATTESTATION D'AUTONOMIE AUX FINS DE TRANSPORT

Identification de l'usager du service d	le transport	adapté
Nom de l'usager :		
Numéro de l'usager :		
Attestation et identification du décla	ant	
Par la présente, je, soussigné, déclare qui identifiée ci-devant, usager du Service de	-	
J'atteste que l'usager est suffisamment gardiennage. Par conséquent, je dema D'Autray de ne pas exiger la présence charge :	nde au Servi	ce de transport de la MRC de
1. À toute destination demandée		
2. Au domicile (spécifier l'adresse)		
Numéro civique Rue	Ville	Code postal
3. Au domicile 2 (garde partagée)		
Numéro civique Rue	Ville	Code postal
Je m'engage à informer le Service de modification à cet avis, s'il y a lieu. Déclarant (écrire les renseignements dema	·	,
Prénom : Nom :		
	vec l'usager :	
Adresse:		
Numéros de téléphone Domicile : Travail :		
J'autorise le Service de transport de la personne ayant un lien avec le requérant e		
Signature obligatoire du déclarant :		
Date :		



## **IMPORTANT**

Le Service de transport de la MRC de D'Autray tient à rappeler aux personnes concernées que :

- La procédure d'attestation d'autonomie veut assurer l'autonomie des usagers concernés par cette mesure, tout en maintenant des conditions sécuritaires lors des débarquements.
- Par conséquent, lorsque le conducteur est informé qu'un client est autonome (à toute destination) ou qu'il peut être laissé seul à certaines destinations, il lui est demandé de :
  - ❖ S'assurer d'être à la bonne adresse.
  - D'accompagner le client jusqu'à la porte.
  - S'assurer que le client a pénétré en toute sécurité à l'intérieur de l'adresse indiquée.

La collaboration étroite des parents, des aidants et des intervenants qui côtoient l'usager est essentielle au succès de cette mesure.

Par conséquent, ce formulaire devra être signé par la personne légalement responsable pour l'usager (parent, curateur, etc.). Lorsque l'usager pourra assumer cette responsabilité, il sera lui-même le signataire de ce formulaire.

Dans tous les cas, la personne responsable sera contactée par un représentant du Service de transport de la MRC de D'Autray afin que les informations communiquées soient validées. De plus, on informera alors le responsable des implications concrètes de cette mesure.